**FAQ – Les nouvelles épreuves de terminale**

**EPREUVES ECRITES**

* **Questions sur l’organisation des épreuves écrites :**
1. Les sujets seront-ils choisis en local parmi une banque nationale ou décidés en national ?

Il s’agit d’un sujet national, il y a actuellement des enseignants de 3 académies qui élaborent des sujets.

1. Si le choix des sujets se fait en local, comment le choix des dominantes est-il organisé ? Ex : EC3 en socio / dissert en éco – peut-on proposer EC3 en éco et dissertation en éco ? -> il est précisé quelque part que 2 disciplines doivent apparaitre en EC3 et dissertation. Quid de l’EC1 et EC2 ?

**Les trois parties doivent être dissociées**. Elles portent sur des questions différentes du programme et sur au moins deux champs du programme.

**Le sujet de la troisième partie de l'épreuve composée et celui de la dissertation portent sur des champs différents du programme** (science économique ; sociologie ; regards croisés).

**Les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur questions différentes du programme**.

1. Faut-il traiter de façon prioritaire les chapitres d’éco et de socio ?

Liberté pédagogique, il n’y a pas de consignes particulières sur le traitement du programme évaluable.

1. Les épreuves auront-elles lieu dans le même établissement ou y aura-t-il une organisation en réseau local selon les binômes de spécialité et les contraintes administratives en lien ?

C’est du ressort de la DEC, l’inspection n’a pas la main là-dessus.

1. Si les élèves composent sur 2 jours, est-on assuré qu’il n’y aura pas de problème d’équité entre les 2 sujets ? -> les différents centres d’examen proposent déjà des sujets qui brassent les thèmes sans que cela nuise à l’évaluation équitable des élèves.

L’inspection générale a demandé aux commissions d’élaboration de sujets, de concevoir des questions ayant un même degré de complexité.

1. Y aura-t-il une commission d’harmonisation académique pour les 2 sujets assez rapidement, les notes devant être intégrées à Parcoursup au 9 avril ?

Je l’espère. En tout cas je ferai une demande pour qu’il y en ait une.

1. Y aura-t-il dans les établissements du temps libéré pour corriger compte tenu du calendrier serré de correction ? (on suppose que la correction est numérique…)

A voir avec les chefs d’établissement.

1. A propos des annotations sur les copies : si les demandes de consultation des copies par les familles ont augmenté, sait-on si les recours et contestations administratifs le sont aussi ?

Il y a des recours chaque année. Il faut être vigilant et mettre des annotations explicite qui permettent de comprendre et de justifier la notation.

1. le calendrier habituel de l’année de terminale est chamboulé dans les établissements : quand et comment organiser un bac blanc dorénavant (souvent vers février habituellement) dans de bonnes conditions afin que les élèves aient le temps de s’approprier les épreuves et de progresser sur les méthodes ?

L’inspection est consciente qu’il est difficile en effet d’organiser des dissertations en classe devant l’impossibilité de dégager des créneaux de 4 heures consécutives (à la fois car les EDT se répartissent désormais sur toutes les plages horaires possibles et que les élèves suivant l’EDS n’ont pas les mêmes EDT)

1. Pourquoi cette date du 15 mars ?

Il s’agissait de prendre en compte ces épreuves dans Parcours sup. Dans l’éventualité d’un éventuel report de ces épreuves (situation sanitaire très dégradée par exemple) ce pourrait alors être les notes obtenues en contrôle continu entre septembre et mars qui entreraient dans la plateforme d’orientation dans l’enseignement supérieur. A ne pas négliger !

1. Quelles copies corrigerons-nous ?

Les correcteurs ne corrigeront pas leurs élèves, si telle était la question.

1. De combien de jours bénéficierons-nous pour corriger en mars ? Aurons-nous une décharge de cours ?

Le calendrier des corrections se calera sur celui de Parcours sup, pour permettre la prise en compte des notes.

1. Serons-nous indemnisés ?

A voir avec la DEC

1. Les copies seront-elles numérisées ? Si oui, quel matériel devront avoir les élèves pour composer ? (stylo billes, stylo-plume, blanco, couleur noire/bleu ? …)

A priori les copies seront numérisées, les consignes seront données aux chefs de centre. Cette numérisation est nouvelle pour nous, mais pour d’autres examens, cette pratique se fait déjà depuis quelques années.

1. Sera-t-il possible de ne corriger qu’un seul jeu de sujet sur les deux qui seront donnés en mars ?

A voir avec la DEC, si cela ne pose pas de problèmes de logistique.

1. Comment sera-t-il possible de faire passer 12 spécialités dans les deux jours prévus ?

Il y a 3 « jours prévus » (15, 16 et 17 mars). Il y aura deux jeux de sujets en SES

* **Questions sur les sujets et la préparation des élèves aux épreuves écrites :**
1. La dissertation portera-t-elle sur UN ou plusieurs OA du même thème ? Sous-entendu : si elle devait ne porter que sur un OA, cela réclame un degré d’approfondissement des OA que la contrainte du 15 mars ne permet pas.

**Le sujet ne peut pas être transversal**. Il ne porte que sur une seule question du programme, mais des notions figurant dans d’autres questions du programme peuvent être mobilisées par les élèves.

1. Quid des réponses qui peuvent porter sur plusieurs OA (ex : Q2 de l’EC2 du sujet 1) alors que notre document cible plus particulièrement des capacités sur 1 OA ?

-> valoriser les élèves qui sont en capacité de mobiliser des connaissances sur plusieurs OA ?

-> concevoir des sujets qui permettent de le faire afin de favoriser une mobilisation plus transversale ?

=> Ex : les sujets sur la croissance vont forcément renvoyer au « progrès technique »/ « innovation » qui sont présents quasiment dans chaque OA du chapitre. Difficulté à circonscrire une seule OA.

Il est toujours délicat de valoriser ce type de réponse, mais il n’y a évidemment pas lieu de pénaliser.

Cf. remarque plus haut : pas de sujet transversal

1. Pouvons-nous indiquer dans la grille d’harmonisation académique le point de vigilance suivant : « Les connaissances de savoir-faire exigibles tiennent compte du calendrier très court ».

La commission d’harmonisation académique est souveraine. Il est préférable de recommander aux correcteurs une certaine bienveillance (qui ne se confond pas avec l’indulgence). La formulation du point de vigilance est à revoir dans le sens de ma remarque.

1. Peut-on envisager une standardisation de la formulation des consignes en EC2 ?

**???**

1. Q1 d’EC2 : « Interprétez 2 données d’un doc » est-ce une formulation acceptable ?

Oui s’il s’agit de donner la signification des données en question. La première question est **descriptive.** Elle teste **la compréhension du document.** Elle porte sur une partie ou la totalité du document.

1. Peut-il y avoir côte à côte deux docs statistiques en EC2.

Peu probable dans la mesure où Il s’agit obligatoirement d’un document statistique.

1. Comment préparer les élèves à la dissertation ? Pb du timing. Cette pratique demande du temps. De plus, pour la grande majorité des collègues, il semble difficile d'obtenir un créneau de 4 heures d'ici mi mars.

Il faut scinder l’exercice : rédaction d’un « vrai » plan détaillé, rédiger uniquement une partie, travailler la problématisation et l’argumentation, les exercices méthodologiques (réellement contextualisés) ne manquent pas...

1. Les tables de mobilité sont-elles attendues en année paire ? Peuvent-elles notamment tomber en EC2 ?

A priori, ne n’est pas impossible puisque dans les **objectifs d’apprentissage concernant l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques** on peut lire **dans Calcul, lecture, interprétation**: Proportion, pourcentage de répartition (y compris leur utilisation pour transformer une table de mobilité en tables de destinée et de recrutement). Mais peu probable car en EC2 Le document doit être **en lien avec le programme** (évaluable)de terminale.

1. Une courbe de Lorenz ou un écart inter-quantiles peuvent-ils être donnés en document à analyser EC2, ou dans le dossier documentaire de l'EC3 ou de la dissertation dans l'épreuve du mois de mars sachant que ces outils sont explicitement mentionnés comme "savoir à interpréter" dans le chapitre "Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale?" qui ne sera traité qu' après l'épreuve les années impaires ?

L’ensemble **des Objectifs d’apprentissage concernant l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques** est évaluable. Les outils cités dans la question peuvent être examinés dans l’examen de la question « **Comment est structurée la société française actuelle ? »** Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l’espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu,…).

1. Les consignes d’élaboration de sujets citent explicitement les graphiques en radar alors qu’ils ne sont pas mentionnés dans le programme. Devons-nous préparer les élèves à ce type de document ?

**Quelles consignes ?**

**GRAND ORAL (Questions à aborder avec les formateurs chargés de cette questions)**

* **Questions sur l’organisation du Grand Oral :**

1. Quand les élèves doivent ils arrêter leur sujet ?

2. Y a-t-il une procédure de dépôt de sujet auprès de l’administration ?

3. Quand préparons-nous les élèves à leur sujet ?

4. Aura-t-on connaissance des sujets de première partie du Grand Oral avant l’épreuve ?

12. Qui évalue qui ? sommes-nous susceptibles d’évaluer nos propres élèves ou des élèves de l’établissement ?

13. Aurons-nous un document de justification des notes ?

14. Un souhait : serait-il possible de construire une grille d’évaluation académique, avec architecture disciplinaire et transdisciplinaire avec au moins un barème qui répartit les points à accorder à chacune des sous parties.

15. Dans le cas d’une réponse négative à la question 14, aurons-nous des indications sur le poids de chacune des 3 parties, et sur le poids de chacun des critères de la grille ?

16. Sur quel temps préparé le Grand oral ? Comment accompagné "individuellement" 35, voire 70 élèves ?

17. Comment se coordonner avec les autres professeurs de spé, notamment en l'absence de pilotage au sein de l'établissement ?

18. Les professeurs n’enseignant pas en Tle peuvent-ils interroger au Grand oral ?

* **Questions sur la première partie du Grand Oral :**

1. L’élève peut-il préparer une mise en scène, voire un costume ?

2. Quelle est la part de disciplinaire requise dans l’argumentation des élèves ?

3. L’élève a-t-il droit à un brouillon ou la feuille qu’ils auront à disposition ne sert elle qu’à communiquer un plan, schéma, dessin, … au jury ?

4. Doit-on préparer les élèves à préparer un support qu’ils communiqueront à leur jury ?

5. Le support sera-t-il évalué ?

6. Est-on certain (ce n’est pas dans les textes) que les élèves ne peuvent pas préparer deux sujets qui portent sur la même spécialité ? (AA)

7. Pendant les 20 minutes durant lesquelles le candidat prépare, sera-t-il bien mis en loge et non dans la même salle que celui qui passe avec le jury ?

8. Les deux questions doivent-elles nécessairement en lien avec le projet d’orientation ? Si l'on conseille à nos élèves de commencer à réfléchir à ces questions tôt dans l'année, cela rajoute une contrainte supplémentaire... Pour certains élèves, le projet d’orientation se dessine très tardivement...

9. Pour les sujets transversaux : Quelle doit être la place des deux matières ? Peut-il y avoir une dominante et une mineure ? OU les deux matières doivent-elles être présentes à part égale dans le traitement de la question ?

10. Un élève peut-il choisir un même thème, voire une même question et le/la traiter sous l’angle de ses deux spés (ce qui constituerait ainsi les deux questions) ?

11. Les candidats ont-ils la possibilité d’écrire au tableau pendant le 1er temps ?

12. Si le candidat ne tient pas les 5 minutes, est-ce que cela augmente le 2ème temps ? Ou est-ce que l’on peut lui poser des questions pour l’aider ?

13. Est-ce que l’on coupe bien à 5 minutes à la fin du 1er temps ?

* **Questions sur la deuxième partie du Grand Oral :**

1. Pendant le 2ème temps, l’échange peut-il porter sur la question qui n’a pas été choisie par le jury ?

2. Comment vérifier/attester les connaissances mobilisées par les élèves ? quel type de question préparer ? Quelles attentes en termes de contenu ?

* **Questions sur la troisième partie du Grand Oral :**

1. Durant le 3ème temps, le jury peut-il couper le candidat ?

2. Forme du 3ème temps : l’élève peut-il « réciter » son projet d’orientation pendant 5 minutes ou s'agit-il nécessairement d'un échange (questions/réponses). Cette forme conditionne la préparation de nos élèves.

**NOUVEAU PROGRAMME DE TERMINALE :**

1. Est-il possible d’obtenir un document de bornage et des précisions sur le programme de terminale ?

C’est l’objet des GTL de cette année. Les CR du PNF, mis en ligne sur le site académique, réalisés par nos collègues sont d’une aide précieuse. Ne pas hésiter à les consulter !

1. Où sont les fiches Eduscol ?

Cf. Mes différents messages sur la liste de diffusion Elles arrivent, elles ont été rédigées dès la fin de juin. La publication n’est pas du ressort de l’inspection générale.

1. Chapitre portant sur l'environnement : fin de l'OA 3a "dysfonctionnements de l’action publique" = terme trop vague. Est-il possible de le préciser ?

La mise en œuvre de ce programme demande un gros effort d’actualisation et d’approfondissement de nos connaissances.

Il faut se concentrer plus sur les effets que sur les raisons de mise en œuvre de l’action publique : quels sont les effets imputables aux instruments de l’action publique. Les objectifs sont-ils atteints ? Quels sont les effets secondaires prévus ou non prévus ? cf les analyses de la sociologie de l’action publique.

**QUESTIONS DIVERSES**

1. Est-il encore possible de s’inscrire au stage de janvier sur l’oral et qui contacter ?

Faites la demande à la Difor, j’appuierai votre demande si nécessaire.

1. La banque de sujet de 1ère est-elle utilisable avec nos élèves ? Sera-t-elle renouvelée cette année ?

Évaluations Communes : la banque de sujets ne sera pas complétée cette année. Elle est à la fois en accès libre (et donc utilisable pour des séquences pédagogiques) et la ressource pour sélectionner les évaluations communes.

1. Qu’allons-nous travailler après le 15 mars et pour quelle(s) motivation(s) en particulier pour les élèves ayant choisi SES par défaut ?

La partie du programme qui n’a pas été évaluée ! C’est peut-être l’occasion de travailler l’oral. Il ne faut pas douter de vos capacités d’attraction et d’innovation !

1. Est-il autorisé de redonner pour l’évaluation commune en Première un sujet déjà traité dans l’année ?

La modalité du choix des sujets est décidée, me semble-t-il, en conseil pédagogique. Choisir le même sujet : est-ce pertinent ? est-ce déontologique ?